Les dossiers
d'*Économie et Politique* :

Contre le coût du capital, pour une relance de progrès social



Initiative conjointe des Commissions économique et entreprise du Conseil national, la journée de travail nationale du 8 novembre 2013 a inauguré concrètement le lancement de notre campagne nationale contre le coût du capital, pour une relance de progrès social.
Il s'agit d'une grande campagne politique. L'économie n'est pas en dehors de la politique, elle en fait partie. Elle est au cœur de l'affrontement politique.
Ainsi, le prétendu impératif de compétitivité par la baisse du coût du travail et des prélèvements publics et sociaux, donc des dépenses publiques, est le fil rouge, l'axe de cohérence de la politique de Hollande, inséparablement des exigences constantes du Medef, et des injonctions de la Commission européenne et de la BCE.
Notre campagne est donc aussi au cœur de la bataille pour un changement de cap, du débat d'alternative à développer dans toute la gauche et du développement de luttes de résistance et de conquêtes de progrès sociaux. À l'opposé d'une « *union sacrée* » de collaboration de classe, il s'agit de faire avancer une union populaire, une unité d'action transformatrice du salariat.
Plus qu'un compte rendu détaillé de cette journée, ce dossier veut en donner les axes forts et ouvrir des pistes d'actions immédiates et au long cours.

Lutter contre le coût du capital pour des dépenses d'expansion sociale et permettant une efficacité nouvelle

De quoi s'agit-il ? Quelle campagne ? Quel contenu ?

Frédéric Boccara

Avec la campagne annoncée par Pierre Laurent contre le coût du capital, nous amorçons une grande question qui peut porter loin. Il s'agit d'une campagne tout à la fois d'idées et de luttes. Avec un souci : la politisation populaire.
Au-delà de son côté indispensable dans la conjoncture politique (et économique) immédiate, nous devons viser à polariser le champ politique avec cette question, voire à conditionner la prochaine bataille présidentielle à partir de cette question, même si ce n'est bien évidemment pas la seule.
Nous proposons de la mener sur « *deux jambes* » : contre le coût du capital et pour une nouvelle expansion sociale. Il s'agit aussi de voir qu'elle est porteuse d'un projet de société, voire de la visée d'une nouvelle civilisation.

Cette introduction à la journée d'étude du 8 novembre 2013 sur le coût du capital associant les Commissions économique et entreprise du Conseil national sera articulée autour des points suivants : Qu'est-ce que le coût du capital ? De quelle logique est porteur le capital ? Quelle logique alternative ? Quelles propositions ? Quelle campagne (éléments) ?

Qu'est-ce que le coût du capital ?

Le patronat, les forces politiques dominantes, nous parlent sans cesse du « *coût du travail* ». Ce serait au nom du coût du travail trop élevé que les entreprises françaises rencontreraient des difficultés. Toutes les réformes économiques devraient être engagées pour faire baisser le coût du travail. Et, devenue dominante, cette idée vient de loin : elle est développée avec constance par le patronat français depuis longtemps et s'est accélérée depuis 1983 avec Yvon Gattaz alors président du CNPF. C'est cette idée qui justifie notamment toutes les politiques de baisse des cotisations sociales employeurs, vues uniquement comme des coûts pesant sur les entreprises.

Nous répondons « *coût du capital* ». Plus précisément, nous ne fuyons pas la question des coûts et d'une baisse nécessaire des coûts, mais pas n'importe lesquels et pas à tout prix, et nous voulons mettre en lumière ce que nous appelons les coûts du capital.

Alors, de quoi s'agit-il ?

Première approche

Il s'agit tout d'abord, et en première approche, des dividendes versés par les entreprises et de leurs charges financières d'intérêts bancaires (et autres versements de commissions aux banques).

Ces seuls coûts, d'après l'INSEE, représentent macroéconomiquement un prélèvement de 298,6 miliards d'euros sur les « *entreprises non financières* » en 2012. Il se décompose en 229,5 milliards d'euros pour les dividendes et 69,1 milliards d'euros de charges d'intérêts. C'est un énorme prélèvement sur les richesses créées : 30 % de la valeur ajoutée de ces mêmes entreprises ! Soit aussi, le double de leurs cotisations sociales employeurs effectives, qui, elles, s'élèvent à 157,9 milliards d'euros en 2012. Ce prélèvement de dividendes et intérêts est aussi supérieur aux dépenses d'investissements matériels de ces mêmes entreprises non financières (197,4 milliards d'euros en 2012).

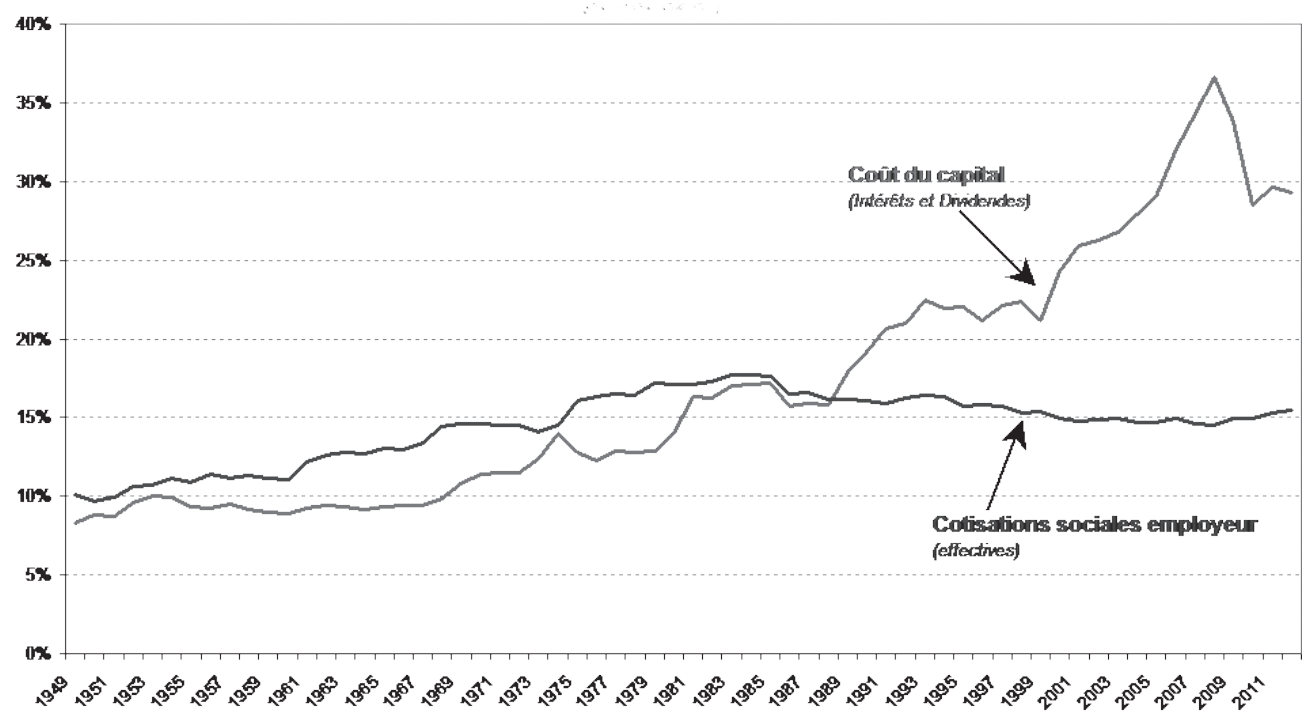
Depuis 1999, ce coût du capital a vu son montant doubler en euros courants (il était alors de 144 milliards

Éléments du Compte des sociétés non financières (SNF-S11)
[en Mds d'euros]

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
(a) Dividendes et assimilés (payés par les entreprises)	183,6	209,3	229,9	247,6	235,5	209,6	225,1	229,5
(b) Intérêts bancaires et autres charges financières payées	70,2	82,7	101	116,8	86,8	68,3	73,6	69,1
Coût du capital* (c) = (a)+(b) *Au sens du tract national du PCF*	**253,8**	**292**	**330,9**	**364,4**	**322,2**	**277,9**	**298,7**	**298,6**
Ensemble des revenus de la propriété** (d) = (c) + (autres)	268,3	302	342,4	364,6	325,9	287,8	310,6	309,9
Cotisations soc. effectives à la charge des employeurs	128,3	136,3	140,8	144,6	142,6	145,7	154,3	157,9
Coût du capital en % de la Valeur Ajoutée des sociétés non financières (SNF)	29%	32%	34%	37%	34%	28%	30%	29%
Cotisations sociales employeurs en % de la Valeur Ajoutée des sociétés non financières (SNF)	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%	16%

Source : Insee, comptes nationaux, mai 2013 (Extrait du tableau 7.101)
* Hors coût des amortissements, hors loyers immobiliers
*** Ligne (c) + revenus des terrains et gisements, bénéfices réinvestis des investissements étrangers*

Coût du capital des entreprises non financières
[en % de leur VA]



Champ : sociétés non financières résidentes françaises

d'euros). Ou encore, en pourcentage de la valeur ajoutée de ces mêmes entreprises (car il faut tenir compte de la croissance de la VA intervenue depuis), son poids s'est aussi accru de 21 % en 1999 à 29 % en 2012 (il était de 14 % en 1980).

Même si nous centrons notre propos sur le coût du capital des entreprises non financières, on peut cependant citer celui qui pèse sur les entreprises financières (banques, assurances, auxiliaires financiers). Celui-ci s'élève à 40,9 milliard d'euros (en 2012) pour les seuls dividendes versés **(1)** : presque la moitié (44,4 %) des 92,1 Mds de valeur ajoutée réalisée par ces mêmes entreprises financières… !

Il faut aussi souligner que l'État et les administrations publiques supportent elles aussi des charges financières d'intérêt élevées puisqu'elles représentent plus de 46,7 milliards d'euros, soit à peu près autant qu'un budget de l'Éducation nationale, ceci pour les seules charges d'intérêt, sans compter le remboursement du capital des emprunts (ce qu'on appelle le « *principal* », par opposition aux « *intérêts* »). Avec la même dette, mais un taux proche de 0 %, cette charge d'intérêt disparaîtrait quasiment, générant un ballon d'oxygène de 46,7 milliard d'euros.

Comment se situent les coûts du capital dans l'ensemble des coûts des entreprises ?

Il faut bien voir que la notion de « *coût* » contient une certaine charge idéologique, ou tout au moins un certain élément conventionnel : c'est un coût par rapport à un certain périmètre : « *pour quelqu'un* ». Là, pour simplifier, on prend les prélèvements dits « *extérieurs* » sur l'entreprise, et c'est en cela qu'il s'agit d'une première approche comme on le verra plus loin, car il y a d'autres coûts du capital. Mais le grand intérêt c'est que ces prélèvements extérieurs sont incontestables : leur caractère de prélèvement est incontestable en tant que tel.

Pour prendre un peu de distance, il est utile d'utiliser la notion plus neutre de « *dépense* ». Par exemple, un salaire est bien une dépense de l'entreprise, mais nous prétendons par contre qu'il n'est pas seulement un coût mais aussi une dépense de développement.

Ainsi, si l'on s'intéresse aux dépenses des entreprises, l'INSEE a pour charge de publier chaque année des comptes nationaux. C'est une sorte de « *macro-comptabilité* », permettant d'établir le PIB (produit intérieur brut), d'en distinguer les différentes composantes (consommations, investissements, etc.) mais aussi de présenter la contribution de différents ensembles d'acteurs économiques à l'activité économique, sous l'angle des dépenses et du PIB.

Ainsi, on y retrouve un compte des « *sociétés non financières* » (SNF) **(2)**. Réalisé par l'Insee, il permet de récapituler leurs dépenses, bien que celles-ci soient cependant consolidées.

Pour comprendre, il faut partir des dépenses des entreprises. Si elles n'avaient que des salariés à payer, cela se saurait, et la profession de gestionnaire serait assez facile. Or bien évidemment, ce n'est pas le cas. Les entreprises achètent des matières, produits semi-finis, des marchandises, paient des services, elles ont des salariés à payer, occupent des locaux, elles utilisent des machines qu'elles achètent et amortissent, elles ont des emprunts, paient des impôts, paient aussi des dividendes, etc.

Ainsi, leurs achats de matières, produits intermédiaires, services et marchandises constituent autant de « *consommations intermédiaires* », pour 1 546,5 milliards d'euros. Elles paient aussi différents impôts, soit à la production soit sur leur bénéfice, pour 89,3 milliards d'euros. Elles paient bien sûr des salaires et cotisations sociales, pour un total de 689,8 milliards d'euros (le fameux « *coût du travail* »). Il y a encore des charges d'intérêts et des dividendes prélevés (les 298,6 milliards d'euros), c'est le coût du capital dont on a parlé en première approche (ou définition 1).

Mais il y a d'autres coûts encore que l'on doit considérer comme des coûts du capital : quelques autres revenus de la propriété (11 milliards d'euros), mais aussi des *amortissements gonflés* **(3)** (le total des amortissements est estimé macro-économiquement à 145,0 milliards d'euros). On peut encore compter les charges de *crédit-bail*, mais aussi les *loyers* des immeubles, voire les *royalties* des brevets ou des marques, qu'on peut estimer à environ 100 milliards d'euros, mais qui sont incluses (noyées) dans les paiements de services. Au total, si on additionne ces trois derniers ensembles, on obtient un coût du capital de 554,9 milliards€. C'est du coût capital en deuxième approche, pris à peu près dans son ensemble (ou définition 2).

Il faudrait aussi tenir compte des prélèvements des profits proprement financiers et spéculatifs.

Tandis que d'autres coûts du capital (ou une partie de ceux cités ci-dessus) sont cachés dans les consommations intermédiaires, comme les dépenses de crédit-bail, pour les équipements détenus sous cette forme, ou encore comme les services d'intermédiation financière que les banques perçoivent en même temps que les intérêts (les SIFIM [4]) et que, semble-t-il, l'INSEE compte dans les consommations intermédiaires des entreprises non financières. Ce qui ouvre d'ailleurs tout un ensemble de questions à se poser lorsque l'on aborde une entreprise donnée, dans une lutte particulière. Et à poser comme autant d'interpellations des directions.

Au total, sur les 2 880 milliards d'euros de coûts des entreprises (cf. tableau 2), ce sont les achats et relations avec les fournisseurs (y compris importations) qui représentent la majorité des coûts **(5)** (53,7 %). Les coûts dits « *du travail* » représenteraient 23,9 % des coûts, mais ceux « *du capital* » représenteraient presque autant avec 19,3 % des coûts totaux, peut-être plus avec tous les prélèvements !!

Cependant il s'agit d'une totalisation macro-économique, qui élimine un certain nombre d'échanges entre entreprises. Mais au niveau élémentaire d'une entreprise donnée, on va plutôt avoir un poids du coût du capital autour de 17 %, en moyenne, notamment dans l'industrie, et de 15 % pour le travail. Gardons à l'esprit aussi qu'il y a d'importantes différences entre les secteurs. En particulier, dans la construction, les dépenses salariales vont être, en proportion, plus élevées, et dans le transport routier, les consommations intermédiaires liées au carburant pèsent particulièrement lourd.

Il s'agit de dénoncer le coût du capital comme un prélèvement sur les richesses créées. D'ailleurs, les dividendes et les charges financières sont des revenus

Dépenses des entreprises non financières
(tableau simplifié, tous secteurs)

		2012 Montant (en Md€)	Poids (en %)
	Achats (ou consommations intermédiaires) de matières, de produits, de services[1]	**1 546,5**	**53,70%**
"Coût du travail"	**Salaires et cotisations sociales**	**689,8**	**23,9 %**
	- Salaires bruts	520,3	
	- Cot soc employeurs	157,9	
	- Cot soc imputées	11,6	
	Impôts	**89,3**	**3,10%**
	- à la production	56,5	
	- sur les bénéfices	32,8	
"Coût du capital" (déf.1) = (a)	**Prélèvements "financiers"**	**298,6**	
	Charges financières (intérêts, etc.)[2]	69,1	
	Dividendes	229,5	
... mais aussi			
Autres "Coûts du capital" (b)	Amortissements[3]	145,0	**19,30%**
	Loyers (noyé dans les achats de services,)	?100 ?	
	Autres revenus de la propriété (terrains, gisements, inv. étrangers...)	11,2	
	(crédit-bail, etc.)	??	
Coût du capital (def 2) = (a) + (b)	**Coût du capital "vision élargie"[4]**	**554,9**	
Total des coûts		**2 880,4**	**100%**

Source: Insee, comptes nationaux, mai 2013 (Extrait du tableau 7.101)
(1) Les achats de services peuvent inclure des prélèvements pour le capital ; notamment en faveur des filiales situées à l'étranger ou des têtes de groupe, via des prix de transfert et des surfacturations. En outre, dans les comptes nationaux, une partie des charges d'intérêt est incluse dans les achats de services, considérée comme la rémunération « normale » du « service d'intermédiation financière ».
(2) Dans la comptabilité privée des entreprises, cette ligne peut inclure aussi les paiements aux banques qui ne sont pas des charges d'intérêts tels que les frais d'émissions d'un emprunt, etc., ou encore inclure les provisions pour dépréciations financières.
(3) Une partie des amortissements est justifiée, une autre correspond à des gonflements excessifs (obsolescence accélérée, etc.).
(4) Estimation à la fois par excès (certains amortissements sont inclus alors qu'ils sont justifiés) et par défaut (ne sont pas comptés : le gonflement des profits financiers, les provisions pour perte de valeur des actifs financiers (comptées comme « consommation de capital » par la comptabilité nationale), les prélèvements sur les filiales via les prix de transfert, etc.).

pour d'autres « *agents économiques* » comme on dit, les banques et actionnaires (voire des entreprises), détenteurs de capitaux. Et ce sont des revenus comme les salaires sont aussi des revenus.

Mais ces dépenses sont largement parasitaires ! Alors que les dépenses en cotisations sociales, ou en salaire, tout en étant des dépenses, ne sont pas parasitaires ; elles sont même indispensables.

Deuxièmement, on peut dénoncer, et il le faut souvent aussi, les autres dépenses excessives en capital, y compris en capital matériel, que certains omettent de dénoncer, et c'est un débat sur lequel je reviendrai. Cela renvoie au classique débat où serait « *méchant* » le seul capital financier tandis que le gentil capitalisme serait le capitalisme du capital « *réel* »… avec pourtant ses cadences infernales, les conditions de travail dont il est porteur, bref toute sa tendance à la surexploitation du travail.

Mais suffit-il de baisser les coûts du capital ?

En d'autres termes, s'agit-il uniquement d'un problème de répartition ?

La logique dont est porteur le capital, notamment le capital financier

Il faut voir que ce coût du capital si élevé, et accru, exprime, traduit, trois choses.

■ C'est l'expression d'un prélèvement sur les richesses créées par les entreprises, comme on l'a dit. Un prélèvement qui s'oppose à d'autres dépenses, d'autres coûts si l'on veut. Tout particulièrement les dépenses

salariales ou pour les qualifications, la formation, ou encore les dépenses de recherche et développement (la R&D). Notre regretté camarade Pascal Borelly, syndicaliste chez Dassault aviation, avait coutume de dénoncer Noël Forgeard, PDG d'Airbus, se félicitant d'avoir économisé 1 milliard d'euros de R&D… pour satisfaire ses actionnaires !

■ C'est l'expression d'un pouvoir. Le capital, à travers le capital financier qui en est une forme particulièrement élaborée, impose ses vues, ses décisions (licenciements, investissements), sa logique, à l'activité des entreprises et, partant, à une grande part de l'activité économique.

■ C'est l'expression enfin d'un type de croissance : celui qui respecte les exigences de la rentabilité. On produit d'abord pour rentabiliser le capital, le reste est second. Ce critère de rendement du capital se traduit [1. en pression pour la productivité apparente du travail, et sur les conditions de travail ; [2. il se traduit par un certain type de décisions d'investissements et de production ; [3. il se traduit, comme on l'a déjà dit, par un refus de certaines dépenses de développement, ou leur insuffisance, surtout s'il s'agit de dépenses en salaires et en développement des capacités humaines ou des services publics.

Bref, il s'agit ainsi de la domination du capital financier **(6)** sur les gestions et sur toute la société.

On peut citer des exemples, et il faudra en accumuler d'autres. Il faudra aussi les mutualiser entre nous. *l'Humanité* aussi peut disposer de nombreuses pépites d'informations et révéler beaucoup de choses avec cet angle de vue… !

Le groupe **Alcatel-Lucent** (cf. encadré) verse 1,915 milliard d'euros de charges financières (si l'on totalise les intérêts du capital, les coûts financiers des divers types d'obligations que le groupe a récemment émis, les primes versées aux banques, etc.), presque autant que ses dépenses de R&D qui s'élèvent elles à 2,4 milliards d'euros ! Et s'apprête à licencier massivement. Pourquoi ne pas envisager une initiative à partir de ce groupe sur le coût du capital ? À Lannion par exemple ?

Le « *système* » ferroviaire, formé de la **SNCF et de RFF** (Réseau ferré de France) verse chaque année environ 2 milliards d'euros aux banques en intérêts du capital, c'est-à-dire environ 1/8 du Chiffre d'affaires de la SNCF : chaque jour, les cheminots travaillent directement plus de une heure (car les journées font, sur le papier, moins de 8 heures) pour les banques et leurs actionnaires **(7)**. Et ce n'est pas la dette dont il faut réclamer la suppression, car il faut des avances pour développer le réseau et le transport, pour l'avenir, et donc emprunter. En revanche, la même dette à un taux proche de zéro verrait fondre ces 2 Mds€ vers 0 ! Soit une possibilité de meilleurs salaires ou d'embauches ou de baisse du prix du billet d'autant.

Comme pour l'État, ce n'est – pour l'essentiel – pas la dette en soi qu'il faut contester mais ses conditions de coûts (taux d'intérêt) et d'utilisation (trains sans embauches de cheminots, de moins en moins de gens pour entretenir le réseau **[8]**). Là aussi une initiative nationale pourrait être envisagée.

C'est encore la société des traminots de Toulouse qui face à une montée des taux bancaires des emprunts de 3 % à 6 % pour renouveler son matériel propose de renouveler les contrats en baissant d'autant la masse salariale.

Et on pourrait prendre bien d'autres exemples d'entreprises privées ou publiques **(9)**.

Quels éléments communs de bataille il s'agit donc de faire monter ? Nous avons besoin de « *marcher sur nos deux jambes* » : d'une part faire baisser le coût direct du capital et pour d'autre part financer autre chose, d'autres dépenses de développement.

Ce sont ces deux jambes qui font la radicalité, la transformation sociale de portée révolutionnaire. Ainsi faut-il s'attaquer au coût du capital (et au « *financement de marché* ») qui empêche un vrai développement efficace, car il empêche d'autres dépenses, il écrase les capacités humaines et les territoires. Sans s'attaquer à lui, les phrases sur le reste sont des phrases creuses et à la limite hypocrites. Mais aussi faire d'autres dépenses de développement : recherches, salaires, qualifications, services publics, protection sociale. C'est cela qui amorce une transformation sociale et économique fondamentale, à la fois contre le chômage et vers un autre système productif, économe en moyens matériels, développant les hommes et les femmes, appuyé sur des services publics en expansion, et des transformations démocratiques profondes des pouvoirs des salariés et des gens, à travers le suivi de l'utilisation des financement, des gestions, etc. Car un suivi, avec des pouvoirs d'interpellation, est absolument nécessaire pour s'assurer que les dépenses exigées vont bien développer l'emploi, les qualifications, les richesses créées dans les territoires. Il s'agit de pouvoirs de suivi, d'interpellation, pour des sanctions éventuelles, se répondant entre salariés des banques, salariés des entreprises et habitants des territoires.

Jusque dans l'État et les collectivités publiques on retrouve la montée et l'importance du coût du capital. C'est en effet 51,2 milliards d'euros que l'État (46,7) et les collectivités territoriales (4,5) versent aux marchés financiers comme intérêts de sa dette. C'est plus que le budget de l'Éducation nationale et c'est presque les 2/3 de la dépense publique de la nation (État et collectivités territoriales) pour l'éducation ! Encore une fois, il s'agit des seuls intérêts, et donc des conditions de la dette. Qu'en est-il des collectivités locales ? On sait la folie dans laquelle certaines ont été engagées, mais on sait aussi les contraintes obligées pour d'autres que les banques font peser sur elles. Et il y a aussi les hôpitaux publics. Là encore un travail de transparence, de dénonciation peut appuyer et nourrir fortement la lutte pour des propositions et pour une autre logique.

Une logique alternative

Suffit-il de faire moins de dépenses en capital et plus de dépenses en salaires ? Non. Cela ne suffira pas. Il ne suffit pas de bouger un curseur capital/travail sur la même dimension. Il faut une autre logique. C'est en dépassant cet enfermement qu'il peut y avoir une réussite économique et c'est comme cela que l'on peut rassembler.

Pourquoi est-ce que cela ne suffit pas ? Car le salaire est une dépense. Et donc, si on en faisait trop ?

Il faut une production qui marche, une dépense efficace : à la fois ne pas en faire trop en dépense monétaire,

UN EXEMPLE : *ALCA*TEL-LUCENT

Il forme un groupe franco-américain avec l'américain Lucent, numéro 1 dans la téléphonie fixe haut-débit, numéro 2 mondial dans les serveurs de réseau internet, dans les réseaux optiques, numéro 1 dans les câbles transatlantiques sous-marins, etc. D'après les comptes publiés de ses sociétés françaises, la partie française du groupe dépense 1,915 milliard d'euros de charges financières (si l'on totalise les intérêts du capital, les coûts financiers des divers types d'obligations que le groupe a récemment émis, les primes versées aux banques, etc.), presque autant que ses dépenses de R & D, qui s'élèvent elles à 2,4 milliards d'euros !

Au nom des difficultés, le capital qui domine l'entreprise veut imposer un plan de licenciements, pompe les moyens de l'entreprise. Dans un premier temps, c'était Goldman-Sachs (!) que le groupe avait trouvé comme banque pour le financer. En contrepartie de ce financement non seulement Goldman-Sachs pompe la richesse créée par les salariés en exigeant une rémunération très élevée (des taux d'intérêt de 6 % à 8 %), mais il fait en outre deux autres choses. Il exige le respect de critères de rentabilité financière très stricts, chaque trimestre (des covenants). Et il impose que les brevets du groupe — issus des recherches des salariés, mais aussi de la coopération avec les services publics comme France Télécom — soient mis en gage : si les critères de rentabilité ne sont pas atteints, alors Goldman-Sachs met la main sur les brevets ! Il semble que ce montage aurait été partiellement dénoué. Il n'en reste pas moins un montant énorme de prélèvements de 1,915 milliard d'euros. Une tranche d'emprunt émise sous forme d'obligations dites « *Senior security facility* » est d'ailleurs souscrite à un taux de 7,25 % pour 1,746 milliard d'euros.

On voit bien les trois dimensions du rôle du capital financier : prélèvement, pouvoir sur l'entreprise, orientation des gestions à travers un chantage au financement. Et celui-ci va main dans la main avec l'excès relatif de capital matériel, puisqu'en définitive il fait en sorte de diminuer l'emploi et d'accroître encore la part de l'accumulation.

Au total, même si Goldman-Sachs semble moins présent dans le nouveau montage financier, le capital a imposé des suppressions d'emploi massives et une titrisation des 29 000 brevets (c'est-à-dire que les brevets deviennent des titres financiers négociables). Le plan de restructuration dénommé SHIFT contient tout cela, avec 10 000 suppressions d'emploi au niveau mondial (dont 4 000 pour la base France-Europe) ainsi qu'une orientation géographique qui sacrifie la base européenne et la France, une orientation en type de produits contestée par les travailleurs et les ingénieurs d'Alcatel, une organisation du travail qui pressurise encore plus les équipes, diminue le temps pour le vrai travail d'élaboration, de recherche, ou de développement, et renforce encore le temps dévolu par eux à l'administration, transformant les ingénieurs en « *hommes-orchestre* » à tout faire dont les journées deviennent interminables et empiètent largement sur leurs week-end, bref productivité apparente du travail avant tout, et non productivité du capital, dans ce groupe dont un ancien patron (S. Tchuruk) a été le tenant de « *l'entreprise sans usine* ».

Alors, s'agit-il d'interdire ce type de pratiques ? Lorsque j'ai rencontré l'intersyndicale à Lannion, en décembre 2012, c'est la question qui m'a été posée. Certes il y a des choses répréhensibles et que l'on peut interdire. Mais on ne peut anticiper tous les cas possibles et, surtout, il s'agit de proposer une voie de sortie des difficultés, d'autres moyens. Comme je l'ai discuté avec eux, pourquoi la BPI (Banque publique d'investissement) n'intervient-t-elle pas ? Et, *surtout*, avec d'autres conditions :

– Un coût du crédit (et donc du capital) plus faible ;

– À condition de développer l'emploi, la valeur ajoutée utile sur le territoire français, et même de développer les territoires ;

Cette orientation a été perçue par eux comme confortant ce qu'ils n'osaient, m'ont-ils dit, mettre en avant et formuler jusqu'alors, mais qui leur semble à la fois plus radical, et plus en prise sur le problème réel posé. C'est-à-dire plus à la hauteur et plus réaliste. Il s'est agi d'interpeller élus et pouvoirs publics en ce sens.

Devant la gravité de la chose, le gouvernement PS a dû lâcher du lest. Il a fait pression pour que Goldman-Sachs s'efface (mais le groupe continue peut-être à lui verser de l'argent), pour changer de patron et pour obliger les opérateurs de télécoms français à être solidaires, par leurs commandes. Mais en contrepartie de quoi concernant l'emploi ou la valeur ajoutée ?

On voit bien qu'à présent, la question des conditions mises à d'autres financements doit passer en première ligne, sinon cela ne va pas marcher ! Et on n'est pas là dans une activité du passé ou trop peu qualifiée… !

Compte-tenu de tous ces éléments, nous devons réfléchir à une prise d'initiative nationale concernant Alcatel sur le coût du capital, avec des contenus aiguisés, et de façon ouverte, peut-être en région parisienne, ou bien à Lannion. ■

avec une production trop coûteuse en monnaie, et ne pas en faire trop du point de vue temps de travail et usure, avec une production trop coûteuse en temps de travail.

C'est-à-dire qu'il faut une baisse des coûts, mais autrement que dans la logique actuelle (qui est la logique profonde du capitalisme) : autrement qu'en jetant les hommes et les femmes, ou qu'en diminuant les dépenses elles-mêmes.

Il s'agit d'avoir une baisse des coûts dans un ensemble qui croît, en effectuant d'autres dépenses. Ces dépenses qui permettent de baisser des coûts et d'améliorer l'efficacité, ce sont les dépenses de formation, de qualification et de recherche, dans l'entreprise, plus les dépenses de développement des services publics (formation, santé, culture, recherche, écologie, etc.).

La logique que nous promouvons, c'est le développement de l'emploi (en quantité et en qualité) et le développement des dépenses sociales pour une autre production. Il s'agit donc d'agir à deux niveaux :

- Baisser les coûts du capital, qui s'opposent aux dépenses de progrès d'efficacité.
- Développer ces autres dépenses (formation, recherche, salaires, qualifications, services publics) :
  - ↣ pour améliorer l'efficacité, en économisant sur l'ensemble des coûts (une économie relative dans un total qui croît) ;
  - ↣ pour produire d'autres choses et autrement.

Car il existe différents types de coûts : des coûts parasitaires (comme la prédation financière), des coûts nécessaires (et qui ont comme contrepartie des revenus), des coûts qui développent, et parmi les coûts qui développent ceux qui font baisser les coûts comme les dépenses de formation, de santé, de culture, recherche, bref les dépenses humaines et celles pour les services publics **(10)**.

Il s'agit donc d'avancer en marchant sur deux pieds : la baisse des coûts du capital et l'augmentation des dépenses de formation, de recherche et pour les services publics.

C'est pourquoi nous proposons que la campagne s'intitule « *campagne contre le coût du capital et* ***pour des dépenses d'expansion sociale*** » ou « ***et pour une nouvelle expansion sociale*** ».

Éléments d'explication

Pour aider à clarifier les choses, on peut proposer un rapprochement entre cette analyse – empirique-des coûts et l'analyse marxiste.

Dans l'analyse marxiste, on a :

- Premièrement des avances : le capital matériel (fixe et circulant), C, et les salaires, V (les salaires sont payés avant que toute la production soit vendue, voire avant qu'elle soit entièrement effectuée) : notons C+V = K.
- Deuxième temps, la production : les salariés produisent l'ensemble des richesses nouvelles, la valeur ajoutée VA, en correspondance avec V+P (si on note p la plus-value). Ils font cela en utilisant le capital fixe (les machines) et le capital circulant (les consommations intermédiaires de matières premières, d'énergie, ou de produits intermédiaires). Le capital C ne peut que reproduire sa valeur, les machines voient la leur transmise par morceau d'un cycle de production à l'autre, les consommations intermédiaires transmettent intégralement le leur.
- Troisième temps, après coup (*a posteriori*, comme disent les économistes), on voit toutes les dépenses, et on peut les analyser comme des coûts :
  - ↣ Des dépenses (ou coûts) qui ont reproduit leur valeur en une fois : les consommations intermédiaires ;
  - ↣ Des dépenses (ou coûts) qui ont permis de créer de la valeur : les salaires (qui rémunèrent les salariés qui eux créent la valeur ajoutée = salaires + profits) ;
  - ↣ Des dépenses (ou coûts) qui peuvent démultiplier la capacité humaine à créer de la valeur par la technologie :
    - – Investissements matériels (dominants dans le passé) ;
    - – Recherche, formation, qualifications (qui pourraient commencer à prédominer) ;
  - ↣ Des dépenses (ou coûts) de prise sur les richesses créées, devenant de plus en plus des dépenses de prédation : comme les intérêts bancaires ou les dividendes versés aux actionnaires (s'accumulant à un capital situé ailleurs).

Propositions

Portée et enjeux

Au-delà de simplement « *baisser les coûts du capital* », il s'agit de se libérer de la domination du capital, définie comme la domination de l'argent utilisé pour faire de l'argent **(11)**. C'est un défi de société et même de civilisation. Le défi est celui de la maîtrise de l'argent et des moyens matériels pour tirer parti de leur efficacité, afin de développer toutes les capacités humaines, et non pour que le capital asservisse chaque jour toujours plus de salariés et de gens.

Pour cela, il faut agir de deux façons :

– Pénaliser ;

– Inciter, en visant une autre logique.

La pénalisation est une action négative qui vise à faire reculer les prélèvements du capital : par la taxation, par l'abaissement des intérêts bancaires, par des économies en capital dans la production et dans les gestions.

L'incitation est une action positive, qui vise à favoriser les dépenses de développement du potentiel d'efficacité sociale :

– Développement de l'emploi et sa sécurisation ;

– Qualifications ;

– R&D.

Ainsi que :

– Des investissements matériels économes en capital.

Ainsi, on agit en aval de toutes ces prédations par des prélèvements sur le capital (ce qui renvoie à des réformes pour une fiscalité nouvelle et des prélèvements sociaux nouveaux). On agit aussi en amont, en promouvant une autre logique.

Les propositions elles-mêmes

J'insisterai particulièrement sur quelques-unes, surtout pour indiquer comment elles s'articulent avec la bataille sur le coût du capital.

■ Un nouveau crédit bancaire, porteur d'une nouvelle sélectivité, avec un autre rôle des banques, de la BPI (banque publique d'investissement), d'un pôle public bancaire français, un nouveau rôle de la BCE, mais aussi un rôle tout particulier des fonds régionaux. Je vais y revenir.

■ Un autre comportement des entreprises, avec de nouveaux critères de gestion (notamment dans les entreprises publiques), articulés avec d'autres pouvoirs des travailleurs.

■ Un autre rôle de l'État à deux niveaux : les aides publiques (autre nature, autre conditionnalité), la fiscalité qui doit être incitative à la baisse du coût du capital et à d'autres dépenses de développement, en poussant leur efficacité et non leur gâchis.

■ De nouvelles institutions publiques et sociales, à tous les niveaux, pour examiner et suivre les coûts, l'utilisation des fonds versés aux entreprises. Institutions qui seraient appuyées par les services publics. Il s'agit d'amorcer un nouvel âge de la démocratie. Ce qui implique de nouveaux pouvoirs des salariés et des populations (habitants).

■ L'importance du crédit bancaire. Le cœur de ce nouveau crédit, c'est une nouvelle sélectivité en faveur des investissements qui développent l'emploi et le sécurisent. C'est d'ailleurs le cœur des propositions du Front de gauche, grâce à l'apport communiste du PCF, dans le programme *l'Humain d'abord* (cf. les pages 34 à 36), à l'issue d'une négociation où les économistes communistes ont joué un rôle majeur.

Il s'agit de réaliser un crédit :

– pour les investissements matériels et de recherche ;

– à taux faible ;

– d'autant plus abaissé (jusqu'à 0 %) que ces investissements développent les emplois et la formation, créent une bonne valeur ajoutée.

Il peut être pratiqué au niveau local ou régional à partir de fonds régionaux publics (y compris depuis des luttes dans les municipalités), par des banques publiques nationales, dont la BPI (Banque publique d'investissement), ou au niveau national par un fonds public national finançant la bonification bancaire, et au niveau européen la BCE peut impulser la pratique d'un tel crédit par les banques elles-mêmes en utilisant le levier du refinancement des banques, rendu lui-même sélectif.

Ce crédit d'un nouveau type pousse à la baisse du coût du capital de deux façons : des charges d'intérêts plus faibles, une lutte contre l'excès d'accumulation matérielle. Il pousse aussi à d'autres dépenses, celles d'emploi et de formation.

Il ne constitue pas, loin de là, une subvention aux profits. Au contraire, il oblige les profits à rembourser ce crédit, et à être ainsi utilisés pour des investissements qui développent l'emploi et qui sont efficaces. Mais cela nécessite un suivi de l'utilisation des crédits, et donc des droits de suivi aussi bien par les salariés (des banques et des entreprises concernées) que par les populations des territoires (*via* leurs élus). Ces propositions, on l'a vu, portent jusqu'à la BCE et l'Europe, en passant par l'État national.

Nos propositions sur le financement des retraites sont de même nature. Rappelons-les : taxer les revenus financiers des entreprises au même taux que les salaires et favoriser la croissance de l'emploi et de l'efficacité sociale, en modulant à la hausse les taux de cotisations sociales patronales tout en faisant payer plus aux entreprises qui diminuent l'emploi et moins relativement à celles qui développent la part des salaires et de la formation dans la VA.

On peut faire aussi le lien avec nos propositions sur les licenciements.

En cas de suppressions d'emploi nous proposons :

1. Un droit de moratoire sur les suppressions d'emploi.

2. Pour examiner la situation et tout particulièrement d'autres solutions que la diminution des emplois, à savoir baisser le coût du capital et effectuer des dépenses de recherche, de formation, bref de développement des capacités humaines, avec un projet de développement de l'activité.

3. Il faut un droit d'appel au crédit bancaire à l'appui de ces propositions éventuelles.

4. Et, bien évidemment, un droit de suivi de l'utilisation de ces crédits par l'entreprise et de sa gestion.

C'est la grande question de l'irresponsabilité sociale et territoriale des entreprises qui est posée. Nous pouvons, nous devons être porteurs du flambeau du bien commun, de l'efficacité pour la sortie de crise, à partir du cœur de la mise en cause de cette société : la contestation des pouvoirs du capital et de sa logique.

Conclusion : quelle campagne ?

Il faut une campagne d'idées

■ Opposant au coût du travail, le coût du capital :

– pour démasquer, faire connaître la réalité ;

– pour indiquer tout de suite un autre chemin : d'autres dépenses qui abaissent les coûts en faisant progresser l'efficacité.

■ Qui porte loin sur l'idée d'une nouvelle société, d'une nouvelle civilisation, à partir de la situation actuelle, dans une conception de la transformation révolutionnaire à la fois radicale et graduelle.

■ Cette campagne devrait être très politique, en mettant en cause la logique et en exigeant de nouveaux pouvoirs *face* aux pouvoirs existants, actuels, du capital. Elle devrait être en cohérence avec les luttes. Cela exigerait :

– Des combats immédiats, avec différents types de « *cas* » :

- À partir des besoins de développement des territoires ;
- Face à des projets de licenciements, ou à une crise dans un secteur donné ;
- En mettant en cause de façon populaire les banques : par des manifestations devant elles voire devant la Banque de France.

– Dans chaque cas, il s'agit :

1. De rechercher les coûts du capital et de les démasquer, les faire connaître ;
2. De mettre en avant une autre logique d'activité économique ou de développement, d'autres projets de production ou de services ;

3. En tenant un triptyque : nouvelles activités (ou produits) – financement nouveau – efficacité nouvelle (par une baisse des coûts du capital et de nouvelles dépenses de formation, d'emploi, de R&D, de services publics, d'investissements).

Ce type de bataille peut se brancher sur nos points forts, à savoir les alternatives européennes, les critères de gestion, les banques, la sécurité d'emploi ou de formation, un nouveau rôle des services publics.

Il s'agit de viser l'unification de tout le salariat. Les cadres, avec leur conscience des besoins d'efficacité et leurs idées, leur créativité pour cela, mais aussi leurs exigences de qualifications et leur capacité à participer à la formulation de propositions… mais dans une radicalité que nous devons favoriser. Les plus exploités, avec leurs revendications sur l'emploi, sa sécurité, et en leur donnant confiance parce que l'on démasque l'énormité des coûts du capital.

Mais il s'agit aussi de pousser les alliances, avec les artisans ou encore avec les TPE voire les PME, écrasées par le comportement des banques, des grands groupes et des actionnaires, qui constitue autant de coûts du capital qui les pressurent et les empêchent de réaliser de nombreuses dépenses de développement (emploi, qualification, recherche, investissement).

Et enfin, il s'agit de porter la revendication d'une expansion nouvelle des services publics, ainsi que de leur liaison aux entreprises, dans un souci de développement du territoire, et non d'une prédation de l'entreprise sur les services publics au détriment des territoires et des gens.

C'est aussi une question de bataille des idées

■ Voyons d'abord le besoin de ténacité. Ce peut être une bataille longue. Inspirons-nous de la ténacité du patronat : depuis 1983, au moins, le patronat par la voix, alors, d'Yvon Gattaz n'a de cesse de dénoncer les cotisations sociales, puis le coût du travail. Et sa ténacité s'exprime même à travers les échecs : telle mesure de baisse du coût du travail ne marche pas ? Qu'à cela ne tienne, c'est parce que l'on n'a pas assez, ou pas vraiment, baissé les cotisations sociales ou le coût du travail !

■ Appuyons-nous sur ce qu'avancent aussi, à présent et depuis peu, les keynésiens (aussi bien certains économistes, comme L. Cordonnier **(12)**, ou le PG). Faire ensemble nous élargit et nous renforce.

■ Mais il s'agit aussi de bien voir les limites de ces mêmes courants, qui sont autant de différences avec nous. J'en vois trois principales.

Tout d'abord une tendance à insister essentiellement sur la répartition des revenus et non sur la production, mais on peut les tirer dans le bon sens, à condition de partir des exigences de nouveau type de production écologique, auquel ils sont très sensibles, pour venir vers un nouveau type *social* de croissance, mettant l'emploi en son cœur.

Deuxièmement, et cela va dans le même sens, ils ont une tendance à majorer les aspects concernant la demande (salaires) au détriment de l'offre (façon de produire, qualifications, nouveaux investissements, etc.). Il faut au contraire de nouvelles dépenses pour produire autrement.

Enfin, il y a une tendance, chez eux, à dénoncer uniquement le capitalisme « *financier* », le capitalisme « *réel* » étant un « *bon* » capitalisme. Par exemple, dans l'étude de L. Cordonnier qui commence à circuler partout sur le coût du capital, il dénonce le « *surcoût* » du capital composé des dividendes et des intérêts bancaires, tandis que l'amortissement n'est pas du tout questionné et serait un coût normal. Ceci sans voir ni le gâchis, ni les besoins énormes d'emplois et de services publics, pour l'efficacité économique même. On peut – il faut – au contraire mettre en cause le coût du capital matériel, qui renvoie à son gâchis, à son excès et à l'insuffisance des dépenses humaines. On peut aussi s'appuyer sur la dénonciation de « *l'obsolescence programmée* » et de toute la tendance productiviste à l'amortissement accéléré. Mais il s'agit aussi, à nouveau, de montrer le besoin d'autres dépenses (emploi, qualifications, recherche, services publics) qui entraîneraient justement une accumulation de capital matériel bien moindre (en relatif ou en absolu).

■ Ne pas voir les besoins d'emploi et de services publics, c'est ne pas voir la suraccumulation, la surexploitation, et les besoins de nouvelle efficacité des technologies actuelles.

■ Il faut bien marcher sur les deux pieds : recul des prélèvements du capital et expansion des dépenses nouvelles, sociales et humaines.

Quelles initiatives envisager ?

Il faut envisager des débats, bien sûr, mais aussi des luttes, il faut chercher, expérimenter. *L'Humanité* peut participer à un mouvement d'idées et de connaissance nouveau, beaucoup de *scoop* sont possibles sur les coûts du capital dans les entreprises !

Il faut imaginer des initiatives marquantes au niveau des fédérations, des bassins d'emploi voire des régions, ou de certains secteurs.

Il s'agit aussi de chercher des ponts d'idées avec les intellectuels, les cadres, les socialistes de gauche, la presse et les journalistes (dont *l'Humanité*, mais aussi *Libération*).

Un premier point pourrait être effectué à la mi-janvier.

Nous voulons aussi éditer une brochure.

La campagne peut aller loin et s'inscrire aussi bien dans les élections municipales qu'européennes, voire commencer à conditionner la présidentielle. Tout ceci en tenant d'une part la double nature de la bataille (*contre* le coût du capital, *pour* d'autres dépenses d'efficacité) et le sens de celle-ci. Son sens, c'est d'une part que nous prenons le flambeau de la sortie de crise. Nous menons cette bataille au nom d'une autre vision de l'intérêt général, pas pour des intérêts étroits, sectaires ou partisans. Et deuxièmement, nous voyons la puissance de ce à quoi nous nous heurtons, et c'est dans cette mesure qu'il y a une portée révolutionnaire : notre société est dominée par l'utilisation de l'argent pour l'argent, qui est une autre façon de dire que c'est le capital qui domine. Or nous, nous voulons que l'argent soit utilisé de toute autre façon, avec des pouvoirs nouveaux pour les gens. C'est en réalité une révolution en actes.

Sa mise en œuvre, à travers expériences et luttes porte loin vers une nouvelle utilité de notre parti pour notre

peuple, mais aussi une nouvelle conception et pratique d'un parti révolutionnaire. ■

(1) Pour les intérêts, la problématique est différente, puisque c'est la source essentielle de revenu des banques. Il n'y a donc pas de prélèvement significatif d'intérêts sur les entreprises financières, ce sont elles au contraire qui prélèvent des montants considérables sur les entreprises non financières… et ils viennent alimenter les dividendes que ces mêmes entreprises financières reversent ensuite à leurs actionnaires.
(2) Les comptes des « *sociétés non financières* » (SNF) sont la composante suffisamment détaillée des comptes des « *entreprises non financières* » (ENF) : ils excluent les comptes des entreprises individuelles (EI), pour lesquelles d'une part l'Insee ne dispose pas d'un détail suffisant (notamment ni dividendes ni charges financières) et d'autre part la distinction statistique entre profit et revenu du travail est si conventionnelle que l'Insee publie un « *revenu mixte* », l'Institut n'étant pas tenu de partager celui-ci entre ces deux aspects.
(3) Provisionnés dans l'entreprise, mais qui peuvent être gonflés par rapport aux besoins de remplacement.
(4) Comme les services d'intermédiation financière que les banques perçoivent en même temps que les intérêts (les SIFIM, services d'intermédiation financière indirectement mesurés) et que, semble-t-il, l'Insee compte dans les consommations intermédiaires des entreprises non financières.
(5) Il s'agit des coûts au niveau macro-économique, c'est-à-dire additionnés en éliminant certains doubles comptes. On parle de coûts « *agrégés* ».
(6) On entend par capital financier le capital sous forme de titres financiers, directement ou indirectement (groupes).
(7) D'après le compte satellite des transports (*in* Rapport de la Commission des comptes des transports de la Nation de juin 2013) ce serait même 3,9 Mds€ que le système ferroviaire aurait versé aux sociétés financière en 2013, pour 21 Mds€ de dépense totale des différents utilisateurs. C'est-à-dire qu'un usager du train paierait en moyenne presque 20 % de son billet aux banques (3,9/21=19 %)… !
(8) Voire des dépenses de travaux publics, de consommation d'espace et de bétonnage pour les voies, au lieu de dépenser dans la recherche (donc les salaires) pour des TGV pendulaires, utilisant des voies ou des tracés plus classiques, moins contraints, moins consommateurs de matières et d'espace.
(9) Par exemple, la lecture directe (qui demanderait à être retravaillée) du rapport annuel d'EDF donne des charges financières de 6,9 Mds€ pour 44,1 Mds de CA en 2012, soit 16 %. Ces charges financières (intérêts bancaires, pertes de changes, et dépréciations financières liées aux titres boursiers) sont « *compensées* » par des produits financiers du même ordre de grandeur, ce qui revient à reporter le coût du capital en prélèvement sur d'autres entreprises…
(10) Les investissements ont un caractère ambivalent : ils peuvent permettre un développement, voire de démultiplier la productivité du travail, mais dans le même temps, s'ils sont excessifs, ils vont induire des prélèvements élevés, ne serait-ce que pour les amortir, et s'opposer aux autres dépenses.
(11) Pour Marx, d'ailleurs, le capital ce n'est ni une somme d'argent en elle-même, ni des machines en elles-mêmes. C'est une valeur qui cherche à se mettre en valeur, une valeur qui cherche son plus. Ainsi, par exemple, on distingue les moyens de production, et la forme historique « *capital* » dans laquelle ils sont pris par le capitalisme, comme valeur à rentabiliser.
(12) Laurent Cordonnier (dir), *Le coût du capital et son surcoût*, CLERSE, Université de Lille I, 2013.

EXPÉRIMENTATIONS CONCRÈTES ET RECHERCHES DE LEVIERS

Construction navale : le chantier de Saint-Nazaire

Philippe Denis

L'ex-chantier de l'Atlantique situé à Saint-Nazaire, aujourd'hui propriété du coréen STX, est le dernier chantier de construction navale civile de notre pays. L'État en est actionnaire à un peu plus de 33 %.
Depuis de nombreuses années, les directions successives ont fait le choix de la construction de paquebots de croisière au nom de la rentabilité financière liée à la forte valeur ajoutée de cette fabrication.
Or, en période de crise, la demande est moins forte, les commandes se réduisent. Si le chantier a passé récemment une commande pour la construction de l'*Oasis*, le paquebot le plus long du monde avec 363 m, ce n'est pas suffisant pour assurer la pérennité du chantier.
Dans ce contexte, il faut porter une politique de diversification de la construction de navires et il y a de quoi faire. Transborders, rouliers, caboteurs, cimentiers, sabliers, cabliers…. La plupart de ces navires ont entre 20 et 30 ans. Il y a besoin de renouveler cette flotte vieillissante. Le savoir-faire et les hommes sont là.
Pourtant, alors que le gouvernement a changé la loi pour autoriser la navigation des paquebots de croisières fluviaux long de 135m, STX a refusé de porter sa candidature sur une commande de 5 de ces navires, qui représentait 3 ans de travail pour 250 salariés. Dans le même temps, ce sont les sous-traitants qui disparaissent un à un.
Cela, dans un contexte particulièrement tendu pour STX, 4e constructeur mondial, qui a massivement investi dans le monde en 2008 et qui cumule une dette de 700 millions d'euros. La banque coréenne « Koréa Développement Bank » soutient le groupe, mais a pris la main sur sa restructuration en imposant une vente de l'unité européenne du groupe. Nous proposons que cette opération soit mise sous surveillance par l'État, parce qu'il y a risque de rachat par un concurrent. Un tour de table avec de grands groupes industriels et l'État doit être mis en œuvre pour dégager des solutions industrielles durables.
À cette occasion, les élu-e-s communistes régionaux ont soumis un vœu qui a reçu l'unanimité du Conseil régional des Pays de la Loire : « *La Région n'accepte pas de laisser le dernier chantier naval français subir à nouveau une opération capitalistique. L'avenir du chantier passe par la diversification. La Région exige des comptes des actionnaires de STX et sollicite l'État pour qu'il envisage une hausse temporaire de sa participation et pour soutenir une stratégie industrielle forte en lien avec les grands groupes industriels français* » : tels sont en substance les termes de ce vœu.
Cela a été rendu possible par l'action et le rassemblement auquel nous avons contribué autour de l'appel de 50 personnalités du monde syndical, associatif, politique.
C'est avec cette même ambition que nous avons travaillé à trois fédérations du PCF : Bouches-du-Rhône, Corse et Loire-Atlantique. Ensemble, nous avons uni nos efforts pour gagner la délégation de service public de la SNCM et gagner la construction de 5 ferries à Saint-Nazaire. ■

L'obsession de la réduction du coût du travail pour servir le capitalisme
Quelle alternative ?

Pascal Joly

Le thème de la compétitivité des entreprises est aujourd'hui repris en boucle. Il y a un véritable pilonnage politique pour fermer les alternatives, travailler l'idée d'une impuissance pour l'action collective des salariés, installer le doute durablement dans leur tête. Dans tous les cas, il s'agit de faire pression sur l'emploi, sur les salaires, sur la formation professionnelle, sur les qualifications, pour accroître la compétitivité du capital !
Face à cette offensive idéologique, nous devons inscrire la question du coût du capital dans toutes nos batailles.

Deux exemples connus : PSA Aulnay et Goodyear Amiens

L'exemple de PSA Aulnay est emblématique de la traduction concrète des conséquences de ce coût du capital.

Le sort de l'usine d'Aulnay est, en même temps, le résultat d'une stratégie d'entreprise et d'une conception d'aménagement du territoire, une véritable collusion entre les deux. Il s'agit pour le groupe automobile de faire pression sur les fameux coûts de production et de coût du travail, et de réaliser une spéculation immobilière juteuse ! Il est en effet prévu d'implanter à proximité du site actuel une gare du Grand Paris Express, réseau de transport du Grand Paris. Une étude sérieuse a montré qu'à la simple annonce de cette réalisation, le prix du mètre carré avait triplé.

Avec le report d'une partie de la production sur le site de Poissy, et comme conséquence une aggravation des conditions de travail pour les salariés. Quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit que l'usine de Poissy se trouve au bord de la Seine, qui elle-même se termine sur le port du Havre, prévu pour être le port maritime du Grand Paris ! La bouche est bouclée ! Casse d'un site de production. Aggravation des conditions de travail, et réduction de l'emploi. Affaiblissement du potentiel industriel du pays. Et comme une suite logique, un accord compétitivité qui bloque les salaires et augmente le temps de travail, signé par FO et la CFTC.

La multiplication des accords compétitivité a un effet immédiat. Celui de l'explosion de la précarité du travail avec 85 % des embauches effectuées à l'heure d'aujourd'hui en emplois précaires et l'ascension permanente de la courbe du chômage ! Le thème de la compétitivité des entreprises est aujourd'hui repris en boucle et martelé comme un objectif évident et incontournable.

Le deuxième exemple est celui des Goodyear Amiens, où les salariés avec leur syndicat CGT puissant se battent pour le maintien de leur site de production en faisant face à un mépris de la direction actuelle et pire de l'éventuel repreneur TITAN. Mais qui bute sur le climat général ambiant et sur la difficulté à construire de véritables alternatives. C'est à cette question décisive que nous avons décidé de nous attaquer avec notre campagne sur le coût du capital. En articulant luttes politiques et luttes sociales pour faire sauter les verrous idéologiques présents dans la tête des salariés.

Les difficultés à construire des alternatives ne sont pas un cas unique de Goodyear !

Dans plusieurs entreprises, les salariés ont engagé des luttes pour l'augmentation des salaires, comme Swissport à Roissy, avec parfois des succès revendicatifs. Ce sont des luttes à double détente : elles répondent à une demande sociale immédiate de hausse des salaires pour vivre ou faire reconnaître la qualification, et par ricochet agissent sur la répartition des richesses, et donc sur le coût du capital. Ce n'est pas toujours perçu comme tel par les salariés en lutte, mais c'est pourtant bien le cas. C'est aussi ça notre rôle. Pour le développement des luttes sociales, en appui des luttes sociales, travailler à la compréhension politique du plus grand nombre. Nous résumons souvent par cette formule dans nos tracts « *parce que c'est utile socialement et efficace économiquement* ». Nous n'avons, en général, pas beaucoup besoin d'appliquer l'utilité sociale à des

salariés qui ont de plus en plus de mal à vivre. Par contre, nous devons expliquer en quoi augmenter les salaires est efficace socialement. Comme investir dans la formation professionnelle, dans le développement de l'emploi, dans les qualifications, pour contribuer à créer une dynamique économique et sociale.

Il y a un véritable pilonnage politique pour fermer les alternatives, travailler l'idée d'une impuissance pour l'action collective des salariés, et installer le doute durablement dans leur tête. Dans tous les cas, il s'agit de faire pression sur l'emploi, sur les salaires, sur la formation professionnelle, sur les qualifications, pour accroître la compétitivité du capital ! Et non pas pour l'efficacité des entreprises ! Les salariés dans les entreprises sont sous cette pression permanente. Nous devons, par nos initiatives et nos propositions, les aider à s'en extraire en développent et déclinant, dans les réalités concrètes de terrain, notre proposition de sécurité d'emploi et de formation. C'est un travail conséquent mais indispensable si nous voulons redonner confiance ! Et cette proposition du PCF de sécurité d'emploi et de formation doit s'articuler avec l'exigence de droits et de pouvoirs décisionnels nouveaux pour les salariés (droits de veto pour les CE et de propositions alternatives, droits pour les élus du personnel). Si nous menons bien ces deux batailles en cohérence, alors nous rendons possible la possibilité de constructions alternatives possibles. Comme des leviers pour contester les choix de gestion des entreprises. Les deux exemples cités plus haut montrent qu'il faut agir sur l'entreprise elle-même et son environnement au sens large. Environnement idéologique, politique et territorial. Un de mes « *vieux* » camarade dit toujours que « *la preuve de la conviction, c'est l'action* ». Alors, quand il n'y a pas d'actions, il faut se poser la question de savoir ce qui fait défaut dans la conviction et pour quelle raison !

Quelques rappels nécessaires

Il s'agit d'une véritable mise en accusation publique du coût du capital, de ses choix économiques et sociaux, et de ses conséquences !

Sans qu'il y paraisse, d'une façon insidieuse, nous sommes confortés quotidiennement à des choix politiques qui sont le résultat du « *coût du capital* ».

Aujourd'hui, tout est fait pour en camoufler l'ampleur et les désastres sociaux que ces choix engendrent. Nous avons la responsabilité d'engager une vaste riposte idéologique qui doit s'appuyer sur des expériences et des luttes concrètes partout où nous pouvons développer cette mise en accusation !

En voyant bien qu'il peut cohabiter dans la tête de certains salariés que le capital est un coût, mais que le travail est lui aussi un coût. En discutant avec des salariés, on peut s'apercevoir que certains peuvent considérer qu'il faut, par exemple, taxer les revenus financiers, mais qu'il faut aussi réduire les charges sociales, comme pour trouver une espèce d'équilibre. La mise en accusation du coût du capital et de sa logique n'a donc de validité que si nous la travaillons dans un même mouvement avec nos propositions alternatives à caractère immédiat comme l'augmentation des salaires et la nécessité de se donner des leviers comme les nouveaux droits et pouvoirs des salariés.

Pour être plus précis, nous devons articuler 3 éléments d'ensemble de notre démarche, à savoir : appropriation idéologique, luttes politiques et luttes sociales. L'un ne va pas sans l'autre.

Aujourd'hui, ce qui domine le débat idéologique, c'est le fameux coût du travail. Le patronat a réussi au fil des décennies, environ une trentaine d'années, à installer ce thème au cœur des débats politiques et des enjeux économiques. Ce thème est admis aujourd'hui par beaucoup comme une évidence. Le patronat, et son bras armé le Medef, ont réussi ce tour de force en quelques années avec une constance et une pugnacité qu'il faut leur reconnaître. Aujourd'hui ce thème du coût de travail domine le débat idéologique et sert de socle à tous les reculs sociaux passés ou engagés. Cela semble admis comme une vérité révélée ! Ils ont réussi à mettre dans la tête de beaucoup de salariés, que chaque matin quand ils se rendent à leur travail, ils coûtent cher à leur patron, et qu'il est justifié de réduire ce coût du travail, alors que la question du « *coût du capital* » est évacuée du débat.

Nous devons maintenant mettre autant de ferveur, par nos initiatives, afin que le débat dérive de plus en plus du coût du travail au coût du capital.

Cette bataille commence avant tout à l'entreprise, cela paraît comme une évidence. Ce nœud que nous devons dénouer commence avant tout à l'entreprise. Les salariés doivent être pour nous une cible incontournable.

Mais aucun aspect de ce qui fait la vie en collectivité n'est épargné. Tout passe à la moulinette des exigences de rentabilité du capital : le choix fait dans les entreprises, les services publics, la protection sociale dans son ensemble (on le voit avec la retraite, le débat du PC-FDG), le rôle des banques et de la finance, la BCE (débat à l'occasion des élections européennes), et même des questions d'aménagement du territoire, qui sont elles aussi guidées par la préservation et la mise en œuvre des choix du capital. L'argumentation essentielle tourne autour de la compétitivité des entreprises, aujourd'hui admise comme une donnée incontournable par le gouvernement socialiste/EELV !

Que vaut un débat sur la compétitivité quand domine, dans le paysage idéologique, le coût du travail et sa pseudo nécessaire réduction ? Eh bien, il amène à cette idée erronée et contre-productive qu'il faut le réduire et que le redressement économique ne peut se faire qu'à ce prix ! Un peu plus loin, je prendrai quelques exemples pour illustrer un propos un peu théorique, mais aussi nécessaire.

Le capital a sur la production de richesses un rôle de prédateur !

Tout est pensé, de sa part, pour accentuer son prélèvement sur les richesses créées. Il est utile de garder en tête que tout est réfléchi, organisé et anticipé pour aller vers cet objectif. Et ayons aussi à l'esprit que la meilleure façon de mener la lutte des classes pour le patronat, c'est d'essayer de faire rentrer dans la tête des salariés que cette lutte n'existe pas ou bien n'existe plus ! C'est une façon de désarmer idéologiquement les salariés pour mieux leur faire accepter les reculs sociaux. L'intégration idéologique des salariés et de ses organisations est un objectif fondamental pour le patronat.

La faiblesse politique que beaucoup constatent aujourd'hui n'est en fait que la traduction idéologique du combat mené par le patronat. Avec un regard un peu cartésien, si ce ne sont pas nos idées qui sont dans les têtes, alors ce sont les idées de classe du patronat qui y sont.

Parallèlement à la progression de l'idée que le travail est un coût, les luttes sociales, singulièrement dans les entreprises, sont devenues de plus en plus défensives en amenant certains d'entre eux à revendiquer pour que la somme du chèque de licenciement soit la plus élevée possible, mais plus sur la préservation de l'outil de production et la sauvegarde de l'emploi. Avec ce constat, on mesure l'impact concret de la bataille sur le coût du travail et de l'importance que notre parti, et le Front de gauche, et de ce que nous commençons à mettre sur pied.

Plus le patronat et les forces acquises à cette idée ont fait progresser et répandu l'idée que le travail est un coût, plus les luttes sociales ont été difficiles à mener. Je dis bien difficiles, mais pas impossibles ! Il est d'ailleurs à noter que la CGT a décidé elle aussi de mener une campagne autour du coût du capital et a mis en place un collectif chargé de l'animer. Il faut noter aussi que les différences, voire les désaccords de plus en plus visibles entre organisations syndicales, ont comme base le fait que certaines d'entre elles considèrent que le travail est un coût et d'autres qu'il n'est pas qu'un coût mais un investissement. C'est cette différence essentielle qui a été le socle pour que, par exemple, la CGT refuse de signer l'ANI du 11 janvier 2013 qui a débouché sur la loi dite de « *sécurisation de l'emploi* », quand la CFDT l'a paraphé entérinant un recul historique en matière de droit du travail et de précarisation de l'emploi. Les militants des autres organisations syndicales ne sont pas imperméables au contexte idéologique dominant dans la société !

Il n'y a pas si longtemps, militants de la CGT et de la CFDT, voire avec d'autres organisations syndicales, se battaient ensemble pour le développement de l'emploi, et pas seulement de sa préservation, pour un développement du droit du travail, pour une amélioration de la protection sociale, et pour l'augmentation des salaires. Ce petit rappel historique nous aide aussi à mesurer l'importance de ce que nous commençons à mettre en œuvre dans notre parti.

Le patronat, avec le Medef comme bras armé, se sert de la crise pour engager des reculs sociaux d'ampleur, mais aussi pour camoufler la responsabilité du capital et de son coût. Il organise un attelage entre bataille et brouillage idéologique.

La notion de coût provoque souvent un réflexe économique. C'est bien évidemment juste ! Mais notre mise en accusation, la responsabilité du rôle du capital, doit aussi tourner autour des dégâts humains considérables, des risques écologiques. Un certain barbu au XIXe siècle a dit en substance « *le capital épuise la terre et les hommes* ». Nous le vérifions tous les jours !

Le capital imprime sa volonté politique dans tous les pores de la société

Sa stratégie prend corps dans les entreprises, mais elle s'insinue dans tous les rouages de la société. Dans la conception et le rôle des banques et de la finance, et dans une question trop souvent mal perçue ou négligée : l'organisation des territoires ! Ils sont aujourd'hui organisés politiquement, pour accentuer, aggraver, une répartition des richesses en faveur du capital. Lequel organise et conçoit les territoires et leurs structures politiques pour qu'ils répondent à cet objectif. Dernier événement en date, l'acte III de la décentralisation et la loi sur la création des métropoles. Par exemple, le Grand Paris, imaginé par Sarkozy et poursuivi par le gouvernement actuel, répond à cet impératif. Il organise économiquement les territoires dans ce but, mais aussi les structures politiques qui vont avec !

Des structures politiques qui ont cette double vocation :

– Économique ;

– Politique, pour la mise en œuvre de ses choix et pour se doter de moyens nécessaires pour entraver toute construction alternative, sans négliger les moyens coercitifs !

La difficulté pour nous militants syndicaux ou/et politiques est donc d'arriver à ne laisser de côté aucun des aspects mis en œuvre par le capital, mais bien de les articuler.

À titre d'exemple, si le Grand Paris tel que conçu actuellement voit le jour (il se met en œuvre tous les jours) nous allons assister à une véritable métamorphose économique et sociale de l'Île de France. Nous assistons tous les jours à une véritable hémorragie d'emplois et d'activités industrielles, qui rapproche de la volonté de faire de la région capitale une plate-forme financière en compétition avec les autres régions européennes ou mondiale. Le coût du capital, c'est aussi ces aspects souvent difficilement perceptibles, mais malgré tout fondamentaux.

Notre volonté de nous attaquer à cette question du coût du capital doit devenir un combat permanent qui alimente la lucidité politique, plutôt qu'une campagne au sens où nous avons l'habitude de l'utiliser. Même si pour des commodités de langage il est pratique et utile d'utiliser ce terme. Mais une campagne est forcément alimentée dans le temps. Alors que cette question doit devenir comme une seconde nature pour nous, communistes ; si nous menons bien ce combat d'idées, la lucidité politique ne se limitera pas aux seuls adhérents et militants du PCF, mais va déborder et bénéficier à l'ensemble des militants et salariés qui souhaitent œuvrer pour une véritable transformation sociale progressiste. ■

Contre le coût du capital, pour une relance de progrès social

Nicolas Marchand

Cette journée de travail nationale du 8 novembre 2013 inaugure le lancement de notre campagne nationale contre le coût du capital, pour une relance de progrès social. Il s'agit d'une grande campagne politique. L'économie n'est pas en dehors de la politique, elle en fait partie, et en l'occurrence elle est au cœur de l'affrontement politique. Ainsi, le prétendu impératif de compétitivité par la baisse du coût du travail et des impôts, donc des dépenses publiques, est le fil rouge, l'axe de cohérence de la politique de Hollande, inséparablement des exigences constantes du Medef, et des injonctions de la Commission européenne et de la BCE. Notre campagne est donc aussi au cœur de la bataille pour un changement de cap, du débat d'alternative à développer dans toute la gauche et du développement de luttes de résistance et de conquêtes de progrès sociaux. À l'opposé d'une « union sacrée » de collaboration de classe, il s'agit de faire avancer une union populaire, une unité d'action transformatrice du salariat.

Cette réunion est une étape réussie de lancement de notre campagne, avec un succès de participation (plus de 70 camarades d'une trentaine de fédérations) et une grande qualité de contenu.

Nous ne sommes qu'au tout début d'une campagne décidée, à l'initiative du secrétaire national du parti, mais qui est seulement en train de s'engager. Il ne s'agit pas de « *faire un coup* », mais de mener dans la durée une action qui vise à changer la situation.

Cette campagne est au cœur de notre bataille politique

Il s'agit d'une grande campagne politique. L'économie n'est pas en dehors de la politique, elle en fait partie, et en l'occurrence elle est au cœur de l'affrontement politique. Ainsi, le prétendu impératif de compétitivité par la baisse du coût du travail et des impôts, donc des dépenses publiques, est le fil rouge, l'axe de cohérence de la politique de Hollande, inséparablement des exigences constantes du Medef, et des injonctions de la Commission européenne et de la BCE, avec le renfort des agences de notations… Cette idée est aussi l'axe pour une « *union sacrée* » derrière le capital, enjeu politique s'il en est.

Notre campagne est donc aussi au cœur de la bataille pour un changement de cap, du débat d'alternative à développer dans toute la gauche et du développement de luttes de résistance et de conquêtes de progrès sociaux. À l'opposé d'une « *union sacrée* » de collaboration de classe, il s'agit de faire avancer une union populaire, une unité d'action transformatrice du salariat.

C'est une très grande bataille. On est face à une pédagogie insistante et consensuelle qui peut d'autant mieux apparaître comme une évidence que des idées alternatives, pas seulement générales, mais précises, ne sont pas assez formulées, portées, mises en pratique dans des luttes. Et leur pédagogie a sa force.

Un petit panel de citations

– Parisot, l'an dernier : « *Il faut développer une politique de compétitivité, car rien n'est plus favorable à l'emploi que la compétitivité de l'entreprise.* »

– Gattaz, après son élection à la présidence du Medef *: « C'est l'entreprise qui sauvera la France* […] *Ce ne sont ni les associations ni la sphère publique qui peuvent créer de l'emploi, mais l'entreprise* […] *nous pouvons faire baisser le chômage à 7 %. Mais en échange* […] *il faut un terrain serein fiscalement et plus souple socialement.* »

– Sur *France-Info*, Roux de Bezieux *: « Il faut bien comprendre que ce sont les marges des entreprises qui permettent les investissements d'aujourd'hui et les emplois de demain* […] *Il faut accepter de baisser la dépense publique. Si on ne baisse pas les prélèvements sur les entreprises, les marges vont rester basses et il n'y aura pas d'emplois. C'est pour l'emploi tout ça, pas pour se verser des dividendes royaux !* »

– Mais aussi Hollande : « *Si notre système de prélèvements est assis sur le seul travail, c'est-à-dire si on décourage l'embauche, comment voulez-vous que les entreprises, même si elles ont de la croissance, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, eh bien fassent cet effort d'engager un certain nombre de nos jeunes concitoyens ou de moins jeunes.* »

– Et Moscovici, début septembre 2013 : « *Quand vous baissez le coût du travail, que faites-vous ? Vous créez de l'emploi dans le pays. Vous permettez aux entreprises de créer de l'emploi.* »

– Et avant eux, la droite, qui maintenant leur reproche seulement de ne pas aller assez loin ; et les « *experts* » qui défilent dans les médias.

– Et la Commission européenne : le *Figaro* du 10 septembre 2013 titrait une interview du commissaire européen Olli Rehn « *Retraites : Bruxelles exige une baisse du coût du travail* ». Le même dans une interview au *JDD* salue les pays qui « *ont consenti de gros efforts pour améliorer leur compétitivité en matière de* […] *coût du travail comme en Irlande, en Espagne ou au Portugal.* » « *Et la France ?* » « *La France a engagé des réformes structurelles qui vont dans le bon sens. Mais elle ne va pas assez loin et assez vite dans leur mise en œuvre.* »

Le coût du capital : un poids lourd dans les esprits...

Et voyons ce qui domine dans les consciences, même si c'est contredit par l'approbation par sondage de telle ou telle de nos propositions, et par les conséquences vécues de cette politique :

– Dans *l'Usine Nouvelle* du 6 novembre 2013, Jérôme Fourquet, de l'IFOP, commente un sondage sur l'industrie : « *Les Français attendent des aides massives aux entreprises* […] *D'autant que près de deux Français sur trois pensent que les industriels français ne sont pas assez compétitifs et qu'ils ont du mal à exporter leurs produits.* »

– Commentaire d'un sondage IPSOS de décembre 2012 : « *Le niveau des charges sociales pesant sur les entreprises apparaît aux yeux des Français comme le premier handicap à la compétitivité. Concernant les éléments qui expliquent le plus que la France soit moins compétitive que certains autres pays, un handicap se détache tout particulièrement aux yeux de la population : le niveau des charges sociales qui pèsent sur les entreprises, souligné par plus d'un Français sur deux (51 %). Ce frein se retrouve particulièrement souligné chez ceux qui estiment que la France n'est pas compétitive (57 %) ainsi que chez les sympathisants FN (61 %) et UMP (72 %).* » **(1)**

Le même sondage contenait une question sur les mesures de compétitivité annoncées sur la base du rapport Gallois : 84 % des électeurs PS, mais aussi 67 % des électeurs verts et 52 % des électeurs Front de gauche répondaient qu'elles allaient plutôt dans le bon sens.

Dans un sondage Opinionway d'octobre 2013 sur « *Les Français et la dépense publique* » à la question, il est vrai piégée, « *Pour la réduction des déficits publics, faut-il en priorité augmenter les impôts ou baisser les dépenses ?* », 96 % répondent « *baisser les dépenses*, y compris 89 % des électeurs Front de gauche. Répondaient « *oui* » aux questions « *Faut-il réduire les effectifs de la Fonction publique d'État ?* » : 81 % (FdG 70), « *de la Fonction publique territoriale* » : 65 % (FdG 54). Seule échappait la Fonction publique hospitalière !

...qui implique d'affronter au plus vite la difficulté pour mener une bataille d'envergure et de longue durée

Donc on est devant tout ça. Imaginer contourner le problème, c'est illusoire.

Ça ne veut pas dire que c'est un mur infranchissable, ni qu'on soit isolé. La CGT engagée dans une bataille convergente, ça compte. L'idée de bataille sur le coût du capital a aussi des échos dans le Front de gauche. Il y a des différences sur des points de fond, notamment sur le besoin d'une bataille de propositions précises, et particulièrement sur les moyens financiers (l'enjeu du capital, du crédit, des entreprises et des banques, et pas seulement l'État et les impôts) ; donc besoin de débats, de confrontations d'idées, sans en rabaisser sur l'expression de nos propositions avec leur cohérence.

Des échos aussi du côté de la gauche socialiste avec laquelle le débat précis devrait être utilement développé jusqu'à des actions. Enfin les salariés sont demandeurs d'idées alternatives crédibles.

On a besoin de s'y mettre tout de suite, et de s'inscrire dans la durée.

Ça ne va pas se régler par un tract et une affiche ; ni par la répétition d'un slogan ; il s'agit d'articuler bataille d'idée et pédagogie d'action.

Le principal, c'est l'avancée de contre-propositions permettant de baisser le coût du capital, et non le coût du travail, et de développer l'emploi, la formation, la recherche, les services publics.

Il faudrait faire monter, avec des actions dirigées vers les banques et le grand patronat (et pas seulement l'État), la question des financements, du crédit, de sa sélectivité (pôle public bancaire, fonds régionaux, euro).

Et porter l'exigence de démocratie, de pouvoirs décisionnels des salariés, de pouvoirs des élus, des usagers, des populations des territoires.

Ces idées, on peut les porter en général mais il faudrait qu'on arrive à les expérimenter dans des batailles de terrain, autour d'entreprises et de bassins d'emplois, de groupes, avec des propositions face aux licenciements et aux suppressions d'emplois, aux accords de compétitivité, etc. ; notre journée nous engage dans ce sens, par exemple sur Alcatel.

Première piste de travail

Je propose de travailler à des prolongements précis ouverts par notre discussion :

– Reformuler une dénomination de la campagne liant ses deux aspects : « *contre le coût du capital* » et « *pour une relance de progrès social* ».

– Prendre des initiatives de communication visant à faire exister la campagne dans les médias : conférences de presse (dont une conférence de presse de Pierre Laurent), édition d'une plaquette d'*Économie et Politique*…

– Travailler avec des fédérations du PCF, des sections, des militants de groupes (par exemple Alcaltel) à des actions permettant d'expérimenter, et qui pourraient devenir les locomotives d'une véritable campagne nationale.

– Poursuivre un travail décentralisé de formation, d'appropriation d'idées, d'arguments, de propositions par les militants, par exemple en inscrivant le contenu de cette campagne et son organisation à l'ordre du jour de réunions de directions élargies. Un travail de formation, d'appropriation d'idées.

– Envisager une initiative politique nationale large (intellectuels, syndicalistes, associations et organisations…) et au-delà, internationale.

Enfin, comme cela a été souligné dans la discussion par plusieurs camarades, notamment Didier Lereste, le déploiement de cette campagne nous confronte à un défi d'organisation, de réorganisation, de renforcement du parti dans les entreprises. Pas comme un préalable. Partons de nos forces telles qu'elles sont, et faisons de la campagne une base de renforcement ; cherchons à construire, à organiser les militants, à en augmenter le nombre, pour mener la bataille non seulement de l'extérieur mais à l'intérieur des entreprises, des services, des groupes. Et créons pour l'action les synergies entre militants d'entreprises et syndicalistes, militants des territoires et élus.

Pour suivre et impulser tout cela, il conviendra de préciser le dispositif national d'animation de la campagne, associant commissions entreprises et économie, communication, lien avec les fédérations du PCF.

En guise de conclusion provisoire

On a besoin d'une campagne durable, qui doit déborder largement le calendrier électoral immédiat ; voyons comment elle peut s'articuler aux campagnes proches, municipales, européennes, mais aussi se prolonger bien au-delà, en faisant l'objet d'un suivi et d'évaluations. Au fond, n'avons-nous pas les moyens, la possibilité, avec cette campagne, avec les idées que nous allons y faire avancer, de conditionner la future élection présidentielle de 2017 ?

Mais nous ne sommes qu'au début. Rendez-vous pour un premier point d'étape, mi-janvier 2014. ■

(1) Parenthèse sur le FN : « *l'allégement du coût du travail* » est un point de son programme ; et pour Marine Le Pen « *si le coût du travail est si lourd en France c'est parce que le chômage y est énorme et que le système de protection sociale prend en charge toute la misère du monde au lieu d'être réservé aux Français.* »

EXPÉRIMENTATIONS CONCRÈTES ET RECHERCHES DE LEVIERS

La bataille pour l'emploi et la formation dans le Val-de-Marne

Pierre Garzon

Une soirée d'analyse et de propositions sur les conditions de la bataille pour l'emploi et la formation dans le département du Val-de-Marne s'est tenue le 20 novembre.

Cette initiative construite conjointement entre la fédération et les élus communistes était une première à plus d'un titre.

D'une part, elle répondait à une attente maintes fois exigée d'un travail commun pour faire face aux défis immenses en la matière à la lumière de la crise du capitalisme et des politiques d'austérité.

D'autre part, elle intervenait à un moment où la dimension régionale comme bassin d'emploi est l'objet de toutes les attentions du Medef, lesquelles sont en grande partie les sources d'inspiration de l'UMP et du PS.

Par ailleurs, les batailles des élections municipales, comme des territoriales à venir, ont l'obligation de produire des éléments de conquêtes identifiables sur les questions de l'emploi et de la formation qui dépassent la mise en concurrence entre les villes et les départements en œuvre depuis 3 décennies.

Enfin, il s'agit de décliner en expérimentations locale et départementale l'appel national de Pierre Laurent à lancer une contre-offensive au Medef en substituant dans le débat idéologique comme de l'action publique la notion de coût du capital à celle du coût du travail.

À la lumière de ces objectifs, Fabien Guillaud Bataille, secrétaire départemental, et Fréderic Rauch, rédacteur en chef d'*Économie et Politique*, ont introduit cette première étape.

Dans un débat mêlant aussi bien l'échange particulier d'expériences de syndicalistes et/ou de salariés, il en ressort :

– Le trop grand écart entre les exigences de la société et le chemin à trouver entre le rejet du chômage et la capacité à identifier son dépassement par la maîtrise des propositions du PCF et/ou de la CGT concernant une sécurité d'emploi et de formation. Il ne saurait y avoir face à un CNPF puis un Medef historiquement très organisés sur le thème de la fatalité, de la concurrence mondiale et du coût du travail, une sous-estimation de la profondeur de la résignation, nourrie par nos propres reculs et abandons en la matière. Le besoin de formation en la matière rapproche de la nécessité de l'action concrète.

– Les terrains départemental et régional sont un bon échelon pour travailler à des expérimentations nouvelles comme la mise en place de cellules de veille abordant aussi bien la défense de l'emploi existant et la conquête de nouveaux emplois liés à des besoins existants, nouveaux ou à venir. Sur les emplois existants, il s'agit par exemple pour les Val-de-marnais de contester et contre proposer à la société RICOH qui supprime 400 emplois, pour leur maintien et leur pérennisation ; ou bien encore la défense de l'emploi public qui représente 1 emploi sur 3 pour les familles val-de-marnaises. Sur les emplois nouveaux, la construction du métro-rocade d'Île-de-France doit faire l'objet d'une bataille pour exiger un recensement en besoin de mains d'œuvre, en formation, en sécurisation de l'emploi à partir de critères sociaux dans les appels d'offres.

– Le coût du capital en Val-de-Marne s'exerce notamment par le coût du foncier et l'immobilier en général. La proposition de loi Favier sur la maîtrise du foncier constitue donc un point d'appui dans cette bataille pour une réindustrialisation le long des axes de communication (réseaux fluvial, ferroviaire, et aéroportuaire).

– Le périmètre de la cellule de veille reste à définir pour envisager les moyens les plus efficaces. Mais son principe est acté.

– Enfin, quand 90 % des entreprises déclarées en Val-de-Marne ont moins de 10 salariés et que la part de l'emploi public est si importante (mais sous l'asphyxie de l'austérité), le travail sur l'accès au crédit utile à l'investissement, à la R&D, à la sécurisation de l'emploi et de la formation est une revendication à très large rassemblement. Un rassemblement d'intérêts convergents entre tous les acteurs de la production et de la formation, entre les collectivités et les sources de production. La concentration en Île-de-France des dépôts des salariés et retraités comme de ces petites unités supposent un pouvoir de décision auprès des banques publiques et privées. Une conférence de l'emploi, de la formation et du crédit est une piste à travailler. ■

Coût du capital et collectivités territoriales : L'exemple de la Seine-Saint-Denis

Nathalie Simonet

Alors que le discours ambiant martèle en permanence qu'il faut restreindre la dépense publique et en particulier les dépenses de personnel, qu'il est possible de rendre mieux le service public avec moins de moyens, il est difficilement soutenable pour le gouvernement ou pour une collectivité de défendre de tels choix. C'est un cadeau supplémentaire fait à ceux qui déjà empochent des profits faramineux, bénéficient de retraites chapeaux en or, pratiquent l'évasion fiscale et ne payent pratiquement pas l'impôt. Le coût du capital sur les finances publiques peut s'avérer exorbitant.

Les forces libérales se battent depuis des années pour une réduction de la dépense publique. Ce dogme libéral est même érigé en règle économique et gravé dans le marbre de l'Union européenne.

De la RGPP en passant par le gel puis la réduction des dotations de fonctionnement des collectivités territoriales, ces choix ont pour traduction concrète moins de service public, moins d'innovations locales en matière de santé, de social, de culture, de sport, de loisirs, moins d'investissements.

Cette politique s'accompagne d'une offensive idéologique sans pareil pour expliquer qu'il faut moins de fonctionnaires, moins d'assistanat, que l'argent est gâché : la faute notamment au mille-feuille administratif typiquement français.

Mais, malgré cette politique et ce discours idéologique, les gouvernements successifs ont permis au monde de la finance, aux banques, de profiter de cette « *manne* » et d'en tirer bénéfice. Soumettre les collectivités territoriales, les établissements publics à un régime libéral, c'est les soumettre aux affres de la spéculation avec tous les risques inhérents à ce genre d'activité, faillite comprise.

Avec les emprunts structurés (ou plus clairement emprunts toxiques) et les Partenariats Public-Privé (PPP), ils se sont donnés deux outils redoutables pour capter directement une part de l'argent public normalement destiné à financer l'emploi public, des services et des investissements socialement utiles.

Dès la création de cet outil en 2004, le gouvernement s'en est emparé et a même créé une mission d'appui aux PPP afin de mieux les promouvoir. Tout comme Dexia vantait les qualités de ses prêts à des collectivités qui dans la plupart des cas ne disposaient pas de connaissances suffisantes en la matière.

On peut d'ailleurs faire un parallèle fort entre les emprunts toxiques et les PPP. La comparaison entre ces deux outils met bien en évidence leur danger pour les collectivités. Car, bien que le PPP ne soit pas un produit financier, il ressemble beaucoup, par ses mécanismes, aux emprunts toxiques.

Ces derniers ont une période courte et très attractive de paiement des intérêts (2 à 3 ans) et une longue période très dangereuse. Il en va de même avec les PPP : dans un premier temps (très court), il n'y pas de problème, la construction se fait sans grever le budget de la collectivité. Par contre, lorsque la période d'exploitation commence (période qui va porter sur des décennies), les loyers tombent et commencent à être fluctuants.

Comme pour les emprunts toxiques qui ont constitué une opportunité pour les banques, le PPP est une véritable bouffée d'oxygène pour les grands groupes du BTP. Grâce à cela, leurs activités et leurs profits ont grimpé et ils s'assurent une rente pour 30 ans. On comprend dès lors leur empressement à démarcher les collectivités.

Soulignons que les PME ne peuvent en aucun cas répondre à ce type de marché, elles s'en trouvent systématiquement écartées.

Les partenariats public-privé se traduisent systématiquement par un racket sur l'argent public.

Ce système constitue une épée de Damoclès sur l'avenir des collectivités qui n'ont plus de marge de manœuvres pour mettre en œuvre des politiques innovantes en faveur de la population.

Ceci, dans une situation où l'on assiste dans quasiment toutes les collectivités territoriales au fameux « *effet ciseaux* » résultat de l'augmentation constante des dépenses, notamment des dépenses sociales et de la suppression de la taxe professionnelle, de la baisse quasi générale des Droits de mutations à titre onéreux (DMTO) et du gel, puis de la réduction des dotations de fonctionnement.

À cela on peut ajouter des banques qui ne répondent plus aux demandes des collectivités en matière d'emprunt : la commission d'enquête sur les produits financiers de l'Assemblée nationale (2012) a montré que les banques n'ont répondu à la totalité des volumes demandés par les collectivités de plus de 50 000 habitants que dans 30 % des cas.

L'ensemble de ces choix aggrave encore la situation économique de notre pays, puisque moins d'investissement des collectivités c'est mécaniquement moins d'emplois.

Aujourd'hui, les PPP reviennent sur le devant de la scène avec la collecte de l'écotaxe par une entreprise privée dans le cadre d'un partenariat-public-privé. Au-delà des questions posées par l'écotaxe elle-même, sa conception, sa justesse et son efficacité écologique, le choix du gouvernement de transférer cette collecte à une entreprise privée qui mettra 1/5 de la somme dans sa poche a beaucoup choqué l'opinion publique.

Alors que le discours ambiant martèle en permanence qu'il faut restreindre la dépense publique et en particulier les dépenses de personnel, qu'il est possible de rendre mieux le service public avec moins de moyens, il est difficilement soutenable pour le gouvernement ou pour une collectivité de défendre de tels choix. C'est un cadeau supplémentaire fait à ceux qui déjà empochent des profits faramineux, bénéficient de retraites chapeaux en or, pratiquent l'évasion fiscale et ne payent pratiquement pas l'impôt.

Le coût du capital sur les finances publiques s'avère alors exorbitant.

Alors, que la construction budgétaire 2014 va devenir un exercice plus que difficile dans de très nombreuses collectivités, on peut faire la démonstration que l'argent socialement utile est sacrifié au bénéfice des profiteurs.

Il ne s'agit pas de rester sur un constat, mais d'avancer sur le décryptage de la situation et la construction de solutions en s'appuyant sur les aspirations de la population.

Tous les médias ont fait leur une avec un sondage récent du *Figaro* qui annonçait « *ça y est les Français renoncent à l'idée de service public, ils sont pour une réduction de la dépense publique* ». Outre le fait qu'il faille prendre avec méfiance de telles annonces et y regarder de plus près, ce qui est certain c'est que localement les populations sont très demandeuses de politiques sociales, de services publics de qualité.

Deux éléments nous conduisent à cette situation :

– Depuis des années les différents gouvernements ont renvoyé le traitement de toutes les questions vers les élus locaux, que ce soit le logement, l'école, la sécurité, la santé, le RSA, etc.

– Le doute persistant sur la possibilité de pouvoir faire bouger la situation au niveau national conduit beaucoup de citoyens à s'investir localement. On le constate dans le développement d'associations ou d'initiatives qui ne dépassent pas le cadre de la ville ou même du quartier. Cette situation renvoie aussi au sentiment que localement on peut encore avoir un peu prise sur les choix, on peut encore un peu peser sur le quotidien.

Il ne s'agit certes pas de se satisfaire de cette situation et de s'y enfermer.

Mais, à partir de cette réalité, comment réfléchissons-nous notre bataille sur le coût du capital dans le cadre des élections municipales, quels éléments spécifiques décidons-nous d'y traiter ?

Les élections municipales ne sont pas une parenthèse dans notre bataille.

Au contraire, elles doivent constituer une opportunité de traiter au plus près des citoyens, à partir de leurs aspirations donc à partir de questions concrètes, des sujets de fond avec l'ambition de construire des majorités d'idées.

Ainsi, notre ambition est-elle de faire grandir ces exigences avec des parties très larges de la population dont le point de départ n'est pas d'abord une adhésion politique à nos propositions mais la nécessité de réponses concrètes aux questions du quotidien.

Ce cheminement commun nous permet d'inscrire dans cette campagne des propositions concrètes articulant travail de proximité et besoin de transformation sociale, pratique citoyenne et campagne sur le coût du capital. Il peut nous permettre d'ouvrir de larges champs de mobilisation et de sensibilisation à nos batailles.

L'étouffement financier des collectivités territoriales est une question à part entière à traiter. Pour répondre à la demande sociale qui est importante tant en matière de crèche, de qualité des établissements scolaires, de logements sociaux, d'infrastructures sportives et culturelles, de propreté… il faut aux collectivités territoriales des moyens, de nouvelles ressources.

Mettons en débat nos propositions et par exemple celle de créer un nouvel impôt local sur le capital des entreprises. Cette « nouvelle taxe professionnelle » pourrait être basée sur les bâtiments, les équipements et sur les actifs financiers.

Ou encore, celle de créer des Fonds publics régionaux afin de mobiliser le crédit et les banques sur des actions de développement des ressources propres des collectivités locales, afin qu'elles puissent soutenir un essor des services publics locaux.

N'oublions pas que chaque mois c'est notre argent (salaires, pensions, retraites ou allocations) qui est versé aux banques. Cet argent ne leur appartient pas, c'est le nôtre. Pourquoi ne servirait-il pas à financer la construction d'équipements publics utiles à nos vies plutôt que de servir à la spéculation et à la création de chômage.

La question de la spéculation immobilière est de plus en plus prégnante en Région parisienne, il devient impossible pour des salariés d'acheter à Paris ou en première couronne. Laissons-nous faire, considérons-nous que c'est une fatalité parce que les sommes en jeu sont trop importantes et les promoteurs trop puissants ?

Cette une question sur laquelle on peut mener une bataille de haut niveau, qui remette en cause l'idée même de concurrence libre et non faussée, et permette aux citoyens de faire l'expérience qu'il est possible d'imposer d'autres choix, de réfléchir autrement l'organisation de la société, à partir des notions de solidarité et de bien-être des individus.

Des communes ont mené des expérimentations sur ces questions. Elles ont édité des chartes qui, avec comme moyen de pression le recours à la préemption, imposent aux promoteurs de nouveaux critères, et cela aux portes mêmes de Paris. Pourquoi ne pas nous appuyer sur ces exemples pour faire avancer ces idées et faire faire l'expérience concrète qu'il est possible d'imposer d'autres choix y compris à la spéculation immobilière ?

Ces deux questions prises en exemples (il pourrait y en avoir bien d'autres, santé, culture, logement…) en posent une troisième, qui est aussi au cœur de notre bataille idéologique et qui est inséparable de notre bataille sur le coût du capital. C'est celle de la démocratie et de la participation des citoyens aux décisions.

Avec ces élections municipales, nous avons évidemment comme objectif de compter plus d'élus, de garder et de conquérir de nouvelles villes, comme autant de lieux où nous pourrons mettre en œuvre avec les citoyens des politiques sociales et environnementales innovantes en faveur de l'ensemble de la population, mais nous voulons aussi lors de cette campagne faire grandir des idées nouvelles sur l'existence de solutions alternatives, contribuer à faire reculer la fatalité et reconstruire l'espoir. ■

EXPÉRIMENTATIONS CONCRÈTES ET RECHERCHES DE LEVIERS

Alcatel-Lucent : cas d'école du coût du capital

Claude Josserand [délégué central CGT]

Le contexte historique :

Sans remonter à la nuit des temps, en 1998, Alcatel Alsthom était un groupe industriel diversifié.

Le PDG Serge Tchuruk a alors énoncé le concept d'entreprise sans usine. Il a donc vendu presque toutes les unités de production de cartes électroniques en France à des sous-traitants. Toutes ces entreprises sont maintenant fermées.

Il a spécialisé le groupe sur les télécoms jugées plus rentables à l'époque en vendant Alsthom, Alcatel câble devenu Nexans, Cegelec, Saft et d'autres filiales. Le pactole a surtout servi à acheter des entreprises de télécoms aux États-Unis.

En 2000 avec l'éclatement de la bulle Internet, les bénéfices baissent nettement.

En 2006, le groupe, en perte de vitesse, est fusionné avec l'américain Lucent alors en grande difficulté. Le groupe achète

aussi la division mobile deuxième génération et troisième génération à Nortel en cours de démantèlement.

Depuis la fusion, avec Lucent, le groupe a perdu environ 800 millions d'euros par an pour un chiffre d'affaires de 15 milliards.

Les guerres des chefs internes, la lenteur à choisir les sous-produits entre les différentes entités achetées, les erreurs stratégiques, en sont les principales causes internes.

Alors qu'avec l'acquisition de la division 3G de Nortel l'ensemble du nouveau groupe avait 17 % de parts de marché en 2007 pour la technologie mobile 3G, il n'en a plus que 9 % aujourd'hui.

La concurrence déloyale du chinois Huawei devenu maintenant le numéro deux des télécoms juste après Ericsson et devant Alcatel-Lucent est aussi un véritable problème.

Pour financer les pertes chroniques, le groupe a vendu des filiales : 25 % de parts de Thalès, Alcatel pompes à vide à Annecy, Genesys…

Et la dette du groupe augmente.

En décembre 2012, le groupe est proche de la cessation de paiement.

Un nouveau PSE est annoncé, nous en sommes au 5e en 6 ans.

Pour combler ses besoins en trésorerie, le groupe doit faire un nouvel emprunt. Seuls Goldman Sachs et Crédit Suisse acceptent de prêter à un taux proche de 9 % avec au passage une dépense de 75 millions d'euros pour les parasites de la finance qui ont monté le dossier. Les 29 000 brevets du groupe et toutes les filiales sont gagés.

Nous voyons bien là le poids de la finance.

L'intersyndicale (IS) avait été reçue à sa demande par le gouvernement.

Avec l'aide de son expert l'IS avait proposé au minimum de cautionner ce prêt pour faire baisser le taux comme cela a été fait pour PSA Finance.

La CGT et la CGC avaient demandé l'entrée de l'État dans le capital pour donner un peu d'oxygène aux finances du groupe mais surtout pour changer les orientations stratégiques. La CGC disait clairement que l'entrée de l'État dans le capital des entreprises privées n'est pas sa tasse de thé, mais elle préconisait une entrée à hauteur de 25 % dans notre cas. Le gouvernement n'a rien fait.

Un nouveau PDG est nommé en avril 2013.

Il réussit à ré-échelonner la dette de 5,5 milliards d'euros, fait baisser le taux moyen de 8 à 6 %, et il vient de lancer une augmentation de capital. Cela donne une bouffée d'oxygène pour la trésorerie et un peu de temps pour relancer l'activité mais la pression financière se poursuit.

En octobre 2013, il annonce un 6e PSE drastique. C'est un véritable démantèlement du groupe en Europe de l'Ouest avec un sabrage d'activités et des économies tout azimut. Seules 4 lignes de produits, dont seulement 2 présentes en France, subsisteraient et toutes les activités hors recherche et développement seraient externalisées ou vendues.

Mais examinons la situation financière du groupe.

Le groupe perd de 800 millions à 1 milliard d'euros par an. Les actionnaires n'ont rien touché de 2006 à 2012. Une action qui valait 15 € à la fusion est tombée à 1 € puis remonte maintenant à 2,50 €.

L'analyse des comptes annuels :

– 300 millions de frais financiers d'intérêts de la dette.

– 400 millions à 1 milliard de frais de restructuration selon les années. Cela re-augmente et pourtant c'est inefficace.

– 220 millions de retraites des ex-salariés décèdent aux États-Unis.

C'est-à-dire plus d'un milliard par an de frais non opérationnel à comparer aux pertes, en moyenne, de 800 millions d'euros/an.

Non ce n'est pas l'activité opérationnelle qui est mauvaise même si les bénéfices étaient alors insuffisants !

L'intersyndicale a de nouveau rencontré récemment le cabinet du Premier ministre, celui du Redressement productif, et celui de l'Économie numérique.

Voici 2 points concernant le volet « *financement* » sur les 10 revendications énoncées.

■ L'intersyndicale a de nouveau demandé l'entrée de l'État dans le capital pour peser sur l'histoire stratégique d'entreprise. Notons que la CFDT a évolué sur ce point et est aujourd'hui également porteuse de cette revendication.

Le gouvernement a répondu que l'État n'a pas vocation à entrer dans le capital de toutes les entreprises en difficulté.

■ L'intersyndicale a demandé que les fonds publics soient assortis de contrôle sur les emplois. Le groupe perçoit 80 90 millions d'euros de crédit d'impôt recherche par an. La filiale belge qui effectue de la recherche, a été financée à 40 % par des fonds publics avec le crédit impôt recherche, le pôle de compétitivité, les crédits européens. Mais elle a vu son effectif passer de 220 à 200, et ce serait encore 40 salariés de moins dans le plan actuel. Actuellement, comme il n'y a plus en France les équipes permettant de faire entrer les produits nouveaux dans la phase de développement, le développement et l'industrialisation des produits se font essentiellement aux États-Unis et en Chine. Au final le contribuable français finance le développement d'emplois en Chine. Sur ce point, le gouvernement n'envisage pas de mesures plus contraignantes.

Les difficultés de l'entreprise du groupe ne sont pas toutes d'origine financière.

Il y a besoin de revoir la stratégie. De diversifier les produits et les clients au lieu de se concentrer sur seulement quatre lignes de produits,

La concurrence déloyale du chinois Huawei pèse sur les prix (le groupe a perdu de nombreux marchés en particulier en Afrique).

Plus globalement le modèle économique du secteur des télécoms est totalement à revoir avec des entreprises dites "*Over The top*" type Amazon, Ebay, Facebook principaux bénéficiaires des réseaux mais qui ne contribuent pas du tout à la construction des réseaux. Ensuite les opérateurs, même s'ils licencient, continuent de faire des profits faramineux. Et au final, les équipementiers de télécoms restant tirent la langue avec des ventes de produits et de très faibles marges en Europe.

Néanmoins l'exemple d'Alcatel-Lucent illustre le besoin de remettre en cause le poids de la finance qui pèse contre l'emploi.

Les dividendes versés aux actionnaires d'Alcatel-Lucent repartent à la hausse, les banques se gavent avec des taux d'intérêt exorbitants et jouent contre l'emploi.

Il faut revoir le rôle de la BCE qui prête à moins de 1% aux banques alors qu'elle prête à plus de 8 % pour maintenir ou développer l'emploi. ■